

# Horticulture ornementale en milieu urbain: l'exemple de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Dabié Désiré Axel Nassa, Gbitry Abel Bolou

► **To cite this version:**

Dabié Désiré Axel Nassa, Gbitry Abel Bolou. Horticulture ornementale en milieu urbain: l'exemple de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire). 2016. <halshs-01403890>

**HAL Id: halshs-01403890**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01403890>**

Submitted on 28 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Horticulture ornementale en milieu urbain: l'exemple de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire).**

NASSA Dabié Désiré Axel  
[dabienassa@gmail.com](mailto:dabienassa@gmail.com)

BOLOU Gbitry Abel  
[gbitry2007@yahoo.fr](mailto:gbitry2007@yahoo.fr)

**Résumé :** Réputée pour l'architecture moderne de ses constructions, Cocody est une commune résidentielle de la métropole abidjanaise. Cette cité à l'origine planifiée et structurée n'échappe pas à la pratique d'activités informelles à relents ruraux comme l'horticulture ornementale. La place, l'organisation et le fonctionnement de cette activité ne sont pas bien cernés dans cet environnement urbain. Cet article se donne pour objectif d'analyser la réalité de la pratique horticole dans la commune de Cocody. Pour ce faire, la recherche documentaire et les enquêtes de terrain auprès des acteurs ont constitué l'essentiel de notre démarche méthodologique. L'étude révèle que la localisation des espaces horticoles est déterminée par la topographie de la commune et le mode d'acquisition informelle de ces espaces. En outre, le circuit d'approvisionnement des horticulteurs en matières premières, s'étend au-delà du cadre communal tandis que le profil de la clientèle démontre qu'elle est majoritairement résidentielle. Par ailleurs, la faiblesse des investissements dans ce secteur et le prélèvement significatif des taxes communales demeurent l'une des incohérences auxquelles il est confronté.

**Mots clés :** horticulture ornementale, activités informelles, milieu urbain, Cocody

## **Ornamental horticulture in urban areas: the example of Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire).**

**Abstract :** Known for the modern architecture of its buildings, Cocody is a residential area of Abidjan metropolis. Originally planned and structured, the city is not an exception to the practice of informal activities in rural areas as ornamental horticulture. Space, organization and operation of this activity are not well identified in this urban environment. This article's objective is to analyze the reality of horticultural practice in Cocody. To do this, documentary research and field surveys of agents have been the key of our methodological approach. The study found that the location of horticultural areas is determined by the topography of the town and the mode of informal acquisition of such spaces. In addition, the raw materials supply circuit by horticulturists extends beyond the town framework while the customer profile shows that it is predominantly residential. Moreover, low investment in the sector and the significant collection of local taxes remain one of the inconsistencies it faces.

**Keywords:** ornamental horticulture, informal activities, urban area, Cocody.

## Introduction

Concilier croissance démographique et logement décent des populations urbaines, est une préoccupation pour les décideurs et les scientifiques (ONU HABITAT, 2011). Par ailleurs, la BANQUE MONDIALE (2009) y adjoint à cette préoccupation, l'assurance de la qualité de vie, la garantie des emplois et des activités économiques dans un contexte d'urbanisation davantage contraignant. Ce défi est de taille, dans les pays en développement, tant les préoccupations existentielles telles que la lutte contre la famine et la pauvreté occultent les premières. Toutefois, il est aujourd'hui question d'encourager l'aménagement des villes tout en accordant une place de choix aux activités économiques valorisant et/ou garantissant la préservation des aires de communauté d'organismes végétaux (GREFFET P. et al. 2012). Pour ces centres urbains, ce sont ceux vulgarisant les espaces de production et de commercialisation des plantes ornementales. Paradoxalement, les initiatives privées constituant l'embryon de cette économie verte sont marginalisées et livrées à leurs propres sorts par les pouvoirs publics. Pour l'essentiel, ces activités se résument à l'horticulture à visée ornementale pratiquée en plein centre urbain. Il s'agit essentiellement de la culture et de la commercialisation des fleurs en pots et des pépinières d'arbustes ou de plantes.

Le constat révèle que, quand elle existe, l'horticulture ornementale se localise dans les centres urbains dotés d'une *économie d'urbanisation* avérée. En d'autres termes, d'une économie générée proportionnellement au nombre et à la qualité des équipements collectifs ainsi qu'à la taille de l'agglomération. Le phénomène est plus intense pour les villes regorgeant d'infrastructures et équipements modernes, voire suffisants ainsi que d'une population urbaine croissante, hautement qualifiée et instruite. C'est le type de cité abritant des habitats de haut standing et des emplois à fortes valeurs ajoutées. Cocody, commune résidentielle située au Nord-est de l'agglomération abidjanaise intègre ce profil. Par conséquent, il apparaît comme un champ de réflexion idéal pour y comprendre la situation de l'horticulture. Cette cité abritant la crème de l'élite ivoirienne et des expatriés, est par-dessus tout le lieu de la capitale économique où l'on aperçoit de façon apparente le long des voies routières, des bordures lagunaires ainsi que des fonds de vallées, des espaces de cultures et de commercialisation des fleurs en pots, des pépinières et des arbustes.

Bien que se développant généralement dans des espaces non aedificandi, cette activité concourt visiblement à l'embellissement urbain et à l'équilibre écologique en dépit des incertitudes relatives à la pérennisation de l'exercice de la dite activité. Cette réalité augure du manque de valorisation et de méconnaissance de l'horticulture urbaine qui mérite d'être légitimement considérée comme une plage dans l'économie verte en Côte d'Ivoire. Ces constats fondent l'interrogation principale suivante :

Quelle est la place et l'organisation de l'horticulture en milieu urbain ?

## Méthode

L'objectif de la présente étude est de montrer la place et l'organisation de l'horticulture en milieu urbain. Pour ce faire, notre démarche a débuté par une recherche documentaire d'où a été tirée l'essentiel des concepts théoriques ayant permis de cerner et de circoncrire le champ d'étude. Ces concepts sont, entre autre, les théories de localisation des activités agricoles, les théories de localisation des services, l'économie verte, les activités informelles et les théories portant sur les acteurs économiques. La littérature a également permis de percevoir les caractéristiques spatiales et socioéconomiques de la zone d'étude. Par la suite, l'on est passé aux enquêtes de terrain où des indicateurs ont aidé à collecter les informations indispensables à l'étude. Ces indicateurs sont, entre autres :

- la situation, l'emprise et la nature des sites abritant l'activité horticole
- le profil des acteurs économiques de cette activité
- les circuits d'échanges établis par les acteurs
- les contraintes et les menaces
- les retombées socioéconomiques, écologiques et esthétiques

Ces indicateurs sont disponibles auprès de sources documentaires du BNETD, de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) et de l'association des horticulteurs. L'enquête de terrain a par la suite été indispensable pour collecter les informations charriées par les indicateurs. L'observation directe et l'inventaire ont servi à situer, ainsi qu'à délimiter les sites abritant l'activité horticole à Cocody. Ces techniques ont également permis de cerner la pratique de cette activité sur leurs différents espaces de production. Enfin de compte les sites effectivement enquêtés ont été ceux les plus en vue, imposants et ayant au moins 5 ans d'existence en vue d'éviter toute confusion avec les installations spontanées. Il en est ressorti 5 sous zones que sont le site situé entre « la corniche et le carrefour du lycée classique », celui situé dans un rayon moyen de 200 m du « carrefour dit de la vie », le site situé dans les environs du « golf hôtel », le site de l'axe « après barrage-faya » et le site sur « l'axe pont des 2 plateaux- école de police ». Pour compléter les données notamment sur le profil des acteurs économiques, leurs circuits d'échanges, les retombées socioéconomiques, écologiques et esthétiques, il a été nécessaire de recourir à des entretiens et à l'administration de questionnaires aux horticulteurs. Ces techniques ont également permis de noter les contraintes et les menaces. Les entretiens ont concerné en plus des horticulteurs, les clients et les agents de la mairie. En ce qui concerne les questionnaires, ils ont concerné essentiellement les horticulteurs-commerçants. Les 5 sous-zones ont été balayées du sud vers le nord et cela a permis d'enquêter 50 horticulteurs selon leurs disponibilités à collaborer. En moyenne ce sont 10 personnes interrogées par secteur (Tableau 1).

**Tableau 1** : Répartition géographique des secteurs et des horticulteurs enquêtés dans la commune de Cocody

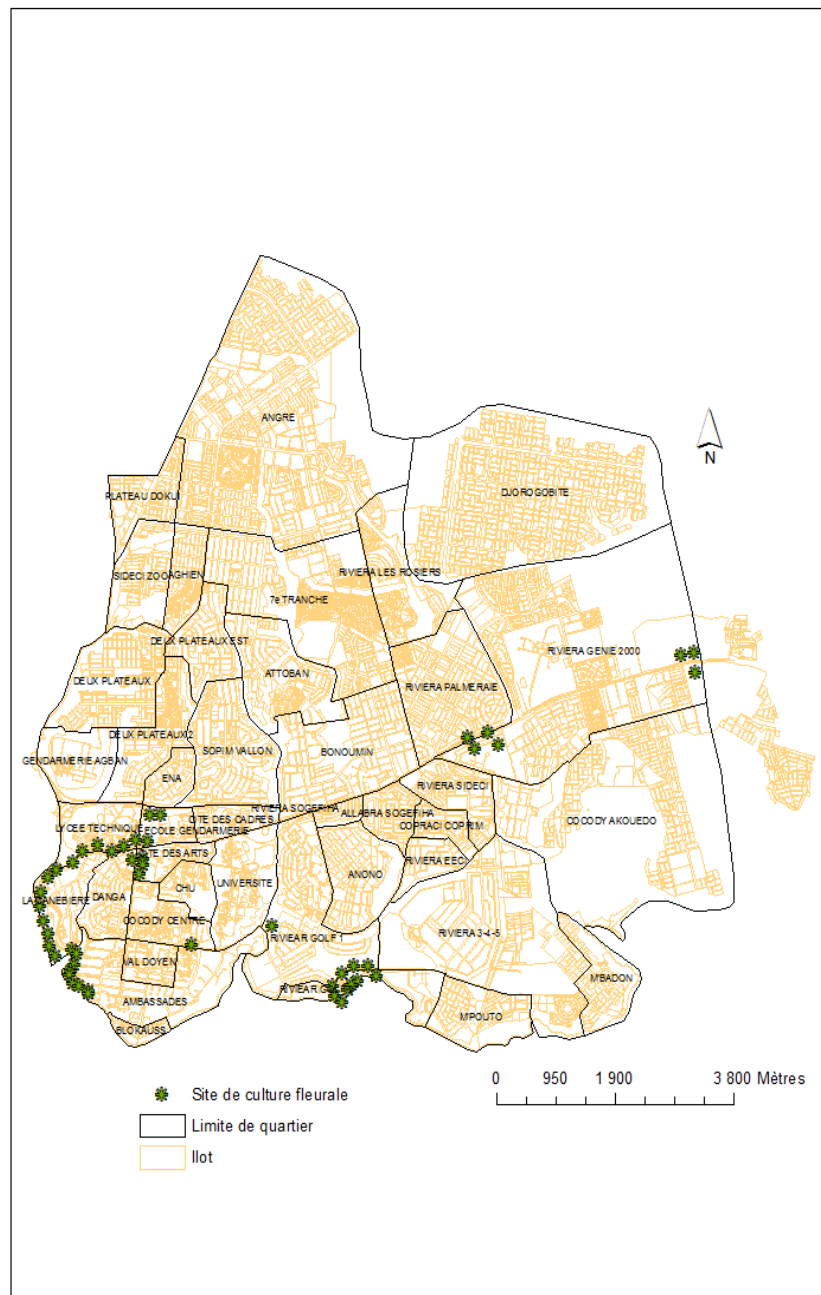
<b>Quartiers</b>	<b>Secteurs enquêtés</b>	<b>Nombre d'horticulteurs enquêtés</b>
Canebière-Danga- Ambassade	« Corniche-carrefour du lycée classique »	10
Lycée Technique - Cité des arts	« Carrefour de la vie »	10
Riviera Golf 2	« Golf hôtel »	10
Riviera Palmerais - Faya	« Après barrage- faya »	10
Ecole de gendarmerie- Cité des cadres- Sopim vallon	« Axe pont des 2 plateaux- école de police »	10
<b>Total</b>		<b>50</b>

Source : Nos enquêtes, juin 2014

## Résultats

### 1- Fondements de la logique de la localisation des espaces horticoles à Cocody

La localisation des sites d'horticulture à Cocody tiennent à plusieurs facteurs fondant une logique. La nature du milieu urbain, la dimension socioéconomique et culturelle sont les déterminants de la répartition géographique de cette activité (**Figure 1**).



**Figure 1 :** Localisation des espaces horticoles dans la commune de Cocody  
 Source : Nos enquêtes, 2014

### I-1. Espaces non aedificandi, bassins d'exercice de l'horticulture en milieu urbain

Divers espaces dans la commune de Cocody abritent l'activité horticole consistant à la production et à la commercialisation des fleurs, des plantes et des pépinières, généralement dans des pots ou des sachets plastiques. Les lieux de prédilection de cette activité sont les vallées, les trottoirs, les accotements des voies et les rives lagunaires. Concernant les principales vallées, il y a celle située entre la *Corniche* et le *BNETD* d'un côté et de l'autre, celle située dans les environs du *carrefour dit de la vie*. Quant aux baies lagunaires, ce sont

respectivement celles de Cocody et du *Golf*. Pour ce qui est de la situation des sites relativement à la proximité des voies routières, il a été observé qu'ils se localisent majoritairement à moins de 5 m de la chaussée et ce, en partant des accotements aux emprises de la voirie tout en passant par des trottoirs. Dans le cadre de cette étude, les voies identifiées sont les boulevards Mitterrand, des martyrs, de France jusqu'au carrefour de « Sol-béni ». La spécificité commune de tous ces sites est leur proximité des infrastructures routières intensément fréquentées (Photo 1).



**Photo 1** : Un site d'horticulture situé en bordure du boulevard de France sur l'axe Heden Golf Hôtel-Sol-Béni. (Cliché de l'auteur, juin 2014)

L'emprise de la voie est totalement couverte par cette activité, on y aperçoit les poteaux de téléphonie filaire entièrement engloutis

L'autre résultat remarquable est la stratégie d'implantation des horticulteurs. Ainsi, le tableau 2 aide à comprendre les raisons du choix des sites horticoles.

**Tableau 2** : Raisons exprimées relativement au choix du site

Raisons du choix du site	Pourcentage (%)
Disponibilité en eau	38
Bonne visibilité	30
Accessibilité	20
Sans raison fondamentale	6
Disponibilité du site	6
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Source : Nos enquêtes, juin 2014

L'analyse du tableau révèle une localisation des espaces horticoles essentiellement fondée sur la loi de la « Disponibilité, Visibilité et Accessibilité ». Il est question ici de la disponibilité en eau, de la visibilité de l'activité et de l'accessibilité aux sites de production-commercialisation.

## **I-2. Déterminants socioéconomiques et culturels de la distribution géographique de l'horticulture**

A l'échelle de la ville d'Abidjan, la commune de Cocody est la principale à abriter sur son territoire des espaces horticoles. Plusieurs facteurs d'ordre socioéconomique et culturel ont concouru à la concentration de cette activité dans ladite commune. Elle est l'une des cités les plus luxueuses d'Abidjan et partant de la Côte d'Ivoire. Y vivre est pour de nombreuses personnes un signe de réussite sociale. Cet état de fait est conforté par les imposants équipements et infrastructures dont bénéficie la commune. Il s'agit des hôtels de standard international, tel que Sofitel hôtel anciennement hôtel Ivoire, Golf hôtel et ses voies remarquables. Celles-ci comprennent les boulevards de renoms et de larges avenues bien entretenues bordées par des villas cossues et des appartements de haut standing. A preuve, Cocody est la commune présidentielle car abritant la résidence du Président de la république ainsi que la majorité des membres du gouvernement. Au-delà de ce premier symbole, cette cité est également *une ville monde* car une frange très importante des expatriés y résident à commencer par les diplomates aux élèves et étudiants venus de l'étranger en passant par les opérateurs économiques. Cette frange de la population vue son niveau de vie, son pouvoir d'achat élevé et sa culture raffinée a une bonne perception de l'utilité des fleurs.

## **II- Organisation des pôles économiques : le jeu des horticulteurs-commerçants et des clients**

Les pôles économiques sont les catégories d'agents qui exercent une fonction économique principale et prennent des décisions qui déclenchent des flux. Les principaux pôles économiques identifiés sont les horticulteurs-commerçants et les clients.

### **II-1. Horticulteurs-commerçants, une organisation à fondement sociologique**

La répartition des horticulteurs selon leurs origines par nationalité ou ethnie donne les résultats consignés dans le tableau 3. Ceux-ci permettent d'établir un niveau de *réseautage* à base social entretenu entre lesdits acteurs.



<b>ORIGINES</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
CEDEAO	94
AKAN	2
MALINKE	2
VOLTAIQUE	2
<b>Total général</b>	<b>100</b>

**Tableau 3** : Répartition des horticulteurs selon l'origine

Source : Nos enquêtes, juin 2014

Dans ce tableau 3, il est observé clairement que l'activité horticole à Cocody est exercée majoritairement, voire quasiment par les ressortissants de la CEDEAO, soit 94 % des enquêtés contre 6 % de nationaux.

Dans le même ordre, les données du tableau 4 ci-dessous, montrent une répartition des horticulteurs selon leurs religions laissant entrevoir une organisation structurée autour des affinités religieuses.

<b>Religions</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Aucune	6
Chrétienne	22
Musulmane	60
Animiste	12
<b>Total général</b>	<b>100</b>

**Tableau 4** : Répartition des horticulteurs selon la religion pratiquée

Source : Nos enquêtes, juin 2014

Le tableau 4 indique que les horticulteurs sont majoritairement de religion musulmane avec 60%, 22% de religion chrétienne, 12% sont animistes et 6% ont déclaré appartenir à aucune religion.

Un autre niveau d'organisation des horticulteurs sur la base de réseaux d'affinité s'apprécie à travers leur répartition par nature de la main d'œuvre. Le tableau 5 ci-dessous montre une répartition de cette main d'œuvre entre propriétaires, parents et ouvriers.

**Tableau 5 :** Répartition des horticulteurs par nature de la main d'œuvre

<b>Nature de la main d'œuvre</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Propriétaires	40
Parents	38
Ouvriers	22
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Source : Nos enquêtes, juin 2014

Le tableau 5 indique que les propriétaires et leurs parents constituent 78 % de la main d'œuvre contre 22% d'ouvriers n'appartenant pas au cercle familial.

Au total, les résultats de la présente étude portant sur le jeu des horticulteurs-commerçants, montrent que ceux-ci organisent leurs activités autour des réseaux sociologiques fondés sur les origines, la religion et l'affiliation parentale. Pour le cas ci, ce sont donc les réseaux CEDEAO, de parents et de la religion musulmane qui tiennent l'activité horticole à Cocody.

## **II-2. Système de consommation régenté par la *métropolisation* de la cité**

Cocody, nous le rappelons, est la commune des élites et des personnes qui se considèrent comme des citoyens de première classe. Elle est donc perçue à Abidjan et au-delà comme étant la commune résidentielle de référence. Dans sa position de métropole à l'échelle d'Abidjan, ses habitants développent des modes de consommation digne de sa statue. Un fait corroborant cela est l'usage croissant des fleurs à des fins diverses comme l'indique le tableau 6 ci-dessous.

**Tableau 6 :** Répartition des usages des fleurs par les clients

<b>Usage des fleurs par les clients</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Décoration	34
Aménagement de parcelles	50
Dons	16
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Source : Nos enquêtes, juin 2014

Le tableau 6 montre que les produits de l’horticulture servent à plusieurs usages. Pour l’essentiel, ils sont utilisés, selon 50% des enquêtés, pour l’aménagement des espaces, 34% pour la décoration et 16% pour les dons. En outre, les clients pour faire leurs achats sont tenus de se soumettre au modèle de shopping. Les espaces horticoles dans l’impossibilité de s’implanter partout où bon leur semble et soumis toujours à la loi de la « Disponibilité, Visibilité et Accessibilité », restent confinés sur leurs sites de prédilection présentés comme non aedificandi. Depuis ces lieux, les clients sont incités à y converger, comme un consommateur se rend dans un magasin. C’est le modèle de Shopping.

### **III-Horticulture dans la commune de Cocody : entre lueur et incohérences.**

L’horticulture dans la commune de Cocody apporte une relative satisfaction aux différents pôles économiques du secteur au regard des avantages psycho-pécuniaires que chaque partie en tire. Par ailleurs, l’environnement esthétique-écologique n’est pas en reste. En dépit de cette note reluisante, l’activité reste marginalisée dans l’informel en faisant face à de nombreuses menaces.

#### **III-1. Secteur horticole, une lueur à consolider pour l’éclosion d’une économie verte à Cocody**

Pour établir la lueur que constitue le secteur horticole en Côte d’Ivoire, il sera démontré que c’est une activité lucrative et avantageuse à plus d’un titre. Pour corroborer cela, le tableau 7 ci-dessous à travers la répartition des avis des horticulteurs selon la rentabilité de leurs activités permet de cerner la vitalité dudit secteur.

**Tableau 7 : Répartition des avis des horticulteurs selon la rentabilité**

<b>Activité lucrative</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Affirmatif	94
Négatif	6
<b>Total général</b>	<b>100</b>

**Source :** Nos enquêtes, juin 2014

Il ressort clairement de l’analyse de ce tableau que les horticulteurs dans leur ensemble sont satisfaits de leurs activités qu’ils trouvent lucratives à 94% contre 6% des enquêtés. La suite logique de l’embellie économique de cette activité est la relative importance des revenus hebdomadaires engrangés, comme le montre le tableau 8.

**Tableau 8** : Répartition des revenus hebdomadaires des horticulteurs

Revenus hebdomadaires (FCFA)	Pourcentage(%)
Moins de 100000	58
100000-500000	10
Variable	32
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Source : nos enquêtes, juin 2014

Parmi ces horticulteurs interrogés 58% disent avoir un revenu hebdomadaire de moins de 100.000 FCFA, 32% estiment que leur revenu sur la même période est variable et 10% avouent avoir des revenus compris entre 100.000 et 500.000 FCFA. En plus de ce qui précède, l'horticulture en milieu urbain concourt à l'embellissement du cadre environnant (Photo 2).



**Photo 2** : Un paysage d'activités horticoles le long du boulevard Mitterrand aux environs du carrefour dit « de la vie ». Paysage contribuant à l'embellissement de l'environnement immédiat. (Cliché de l'auteur, juin 2014).

### **III-2. Les incohérences contrariant le dynamisme de l'horticulture urbaine**

En dépit de ces données économiques prometteuses, l'horticulture demeure sans assistance des pouvoirs publics dans les lieux non aedificandi et soumise aux taxes de la mairie tournant autour de 3000 FCFA. Ainsi plusieurs difficultés et risques menacent la survie du secteur dans cette belle commune de Cocody comme l'indique le tableau 9.

**Tableau 9** : Répartition des horticulteurs selon l'expression de leurs craintes

<b>Difficultés et Risques</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Déguerpissement	58
Vols des plantes	38
Insécurité du personnel	4
<b>Total général</b>	<b>100</b>

**Source** : Nos enquêtes, juin 2014

Le tableau 9 révèle que 58% des producteurs enquêtés craignent un déguerpissement et 38% le vol des plantes. Les 4% restant s'inquiète plutôt face à l'insécurité du personnel.

## **Discussion**

L'objectif de cette étude a été de montrer la place et l'organisation de l'horticulture en milieu urbain. C'est dans ce cadre que la méthodologie élaborée s'est inspirée de prime abord des concepts théoriques tels que les théories de localisation des activités agricoles, les théories de localisation des services, les activités informelles, les théories portant sur les acteurs économiques, et l'économie verte. La mobilisation de tous ces concepts théoriques dénote de la complexité de l'objet d'étude qui est ici, l'horticulture en milieu urbain. Mais, pour cerner la spécificité de cette étude, la méthodologie a été complétée par une enquête de terrain car il a été observé l'inexistence de bases données sur l'activité horticole et ses acteurs. Cet état des choses conforte ce secteur d'activité dans un caractère informel.

Erigée en commune dans les années 1980, Cocody est l'une des rares cités africaines planifiée, aménagée et construite selon des normes d'urbanismes européennes (ATTA, 2000). Mais, face une croissance urbaine plus rapide (RGPH : 1975,1988, 1998 et 2014) que la croissance économique et l'offre d'emplois, et d'une lacune assez générale des systèmes nationaux de redistributions des richesses créées, Cocody semble être rattrapée par l'une des réalités urbaines dont sont victimes les autres villes africaines : il s'agit de « l'informalité » de certains secteurs d'activité. En effet, les activités informelles sont perçues comme l'une des composantes parmi d'autres du fonctionnement des villes en tant que système complexes agrégeant les dimensions de l'économique, du social et de l'environnement (Les ateliers de CERGY, 2012). La présente étude a tenté de comprendre la pratique de l'horticulture dans l'une des communes les plus luxueuses d'Abidjan. Assimilable à une forme d'agriculture urbaine à petite échelle, le caractère informel de l'horticulture à Cocody est conforté par l'absence de procédures et de règles précises dans sa mise en place. Les vallées, les emprises des infrastructures routières, les accotements des voiries, les trottoirs et les baies lagunaires qui abritent majoritairement les sites horticoles de la commune sont des

lieux non aedificandi et soumis au contrôle des pouvoirs publics. Cette pratique de l'horticulture sur les espaces publics est donc une matérialité de l'informalité de ladite activité comme pouvait le souligner REGINENSI et MENEZES (2011). Au-delà de leur localisation non instituée, celle-ci obéit à une double logique. Dans un premier temps s'appliquer à ce que nous avons appelé la loi de la « Disponibilité, Visibilité et Accessibilité », c'est à dire se situer par rapport à une disponibilité en eau, rendre visible et accessible l'activité. Le but est de garantir à la fois une bonne productivité tout en captant les potentiels clients qui arpentent en voitures les larges voies de la commune. Dans un second temps, la commercialisation des fleurs étant également une activité de service ayant ses exigences d'implantation, les sites de production-vente ont tendance à s'agglomérer tout comme des activités économiques formelles autour des quartiers huppés, des grandes artères qui y mènent et des grandes intersections (Les ateliers de CERGY, op cit). L'une des particularités de la commune de Cocody est sa culture-monde du fait de la présence significative des expatriés et d'une population relativement aisée. Ce culturalisme occidental a favorisé le succès de l'implantation de l'activité horticole dans ladite commune. C'est pourquoi GENEAU de LAMARLIERE et STASZAK (2008), pouvaient affirmer que les individus acquièrent habitudes et comportements économiques lorsque ceux-ci sont récompensés par des approbations et les rejettent lorsqu'ils entraînent une réprobation. L'usage des fleurs à Cocody créent une émulation croissante. C'est à juste titre que cette activité économique se concentre dans cette commune.

Selon le BIT (2002), l'une des caractéristiques du secteur informel est son faible niveau d'organisation. Ce constat est aussi valable pour l'activité horticole à Cocody opérant à petite échelle sur des surfaces de moins d'un demi-hectare par exploitant, et de manière spécifique avec peu ou pas de division entre le travail. Les mêmes producteurs sont à la fois des commerçants et des gardiens des sites. On note en outre que la stratégie s'appuie sur des réseaux familiaux, des connaissances et des réseaux sociaux. A Cocody, c'est 94% d'horticulteurs originaires de la CEDEAO, 60% de musulmans et 60% d'ouvriers, parents des propriétaires d'horticultures qui attestent de ces types de réseaux décrits plus haut. L'importance des fleurs dans la décoration (34%) et l'aménagement (50%) selon les enquêtés, commande un drainage des clients vers les sites horticoles selon un modèle de shopping (FUJITA et THIESSE, 1997). Et c'est en cela que la localisation des horticulteurs à proximité des grandes artères et intersections participe du fonctionnement de ce modèle de structuration spatio-économique.

L'horticulture, en dépit de la satisfaction absolue qu'elle apporte à 94% des enquêtés avec plus de la moitié des revenus hebdomadaires des acteurs estimés à moins de 100 000 FCFA reste toujours dans une posture controversée dans son rapport aux pouvoirs publics. Pourvoyeuse de devises dans les caisses de la municipalité avec en moyenne 3000 FCFA mensuellement par acteur en plus de sa contribution à l'embellissement de la commune, cette activité fait face à deux menaces majeures quotidiennes que sont les déguerpissements et les vols, qui représentent les deux réunies 96% des préoccupations des enquêtés. Cette ambivalence dans la perception et le traitement de l'activité horticole dans la commune de Cocody par les autorités municipales et du district, est également relevée par KELOGUE

(2011) à travers l'exemple du centre-ville de Port-au-Prince. L'une des incohérences est la marginalisation de cette activité qui apparaît, alors que la tendance aujourd'hui est à une écologisation de l'économie, voire à une économie verte. Cela est d'autant plus vrai que l'horticulture telle que pratiquée à Cocody respecte plus ou moins les indicateurs d'une économie verte telle que développée par GREFFET (2012), à savoir une activité moins polluante, moins consommatrice de ressources et concourant dans le même temps à la protection de l'environnement.

## **Conclusion**

L'horticulture par la nature des sites qu'elle occupe et par son fonctionnement approximatif indique clairement qu'elle n'a pas été pensée dans un cadre global de développement de Cocody alors que son utilité est incontestable pour la commune et ses populations. En dépit de son caractère informel, il a été relevé une intelligible logique dans la localisation de cette activité selon des principes déterministes, d'une économie d'agglomération et d'urbanisation. Sa contribution en tant qu'échantillon à la vulgarisation de l'économie verte n'est pas suffisamment perçue tant par les pouvoirs publics que les populations d'où sa marginalisation au-delà de l'usage de ses produits.

Cette étude est une contribution à la réhabilitation de ce secteur d'activité dans les communes africaines en général, mais particulièrement à Cocody. Mais cela devra passer par un changement de l'angle de perception de l'horticulture urbaine chez tous les acteurs, partenaires et bénéficiaires de l'urbanisation.

## Références bibliographiques

- Ateliers de CERGY (2012), Regards sur l'activité informelle dans les grandes villes Africaines, Dakar, version provisoire/Africités, 130 p.
- ATTA.K. (2000), *Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire*, GRES, Université de Cocody, IGT, 65 p.
- BANQUE MONDIALE (2009), *Rapport sur le développement dans le monde 2009 : Repenser la géographie économique*, Banque Mondiale, 34 p.
- BIT(2002), Travail décent et économie informelle, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 90<sup>e</sup> session (Genève, 2002), pp.50 à 53
- BOLOU A. (2014), Distribution géographique du marché bancaire en Côte d'Ivoire et reconfiguration de l'espace, thèse unique de doctorat, Dir th : ALOKO-N Jérôme, IGT-UFHB, 334 p.
- FUJITA M. et THISSE JF. (1997), *Économie géographique, Problèmes anciens et nouvelles perspectives*, *Annales d'Économie et de Statistiques*, n° 45, pp. 37- 87.
- GENEAU DE LAMARLIERE I. et STASZAK J-S (2008), *Principes de géographie économique, collection Grand amphi géographie*, Edi. Bréal, Paris, 448 p.
- GREFFET P. et al. (2012), « L'économie française » Dossier-Définir et quantifier l'économie verte, France - INSEE, pp. 87-104
- ONU HABITAT (2011), Guide pratique pour les décideurs politiques, Loger les pauvres dans les villes Africaines, L'Alliance des villes, Nairobi, 1(48 p), 2 (48p), 3 (45p), 4 (50p) et 5 (58p)
- KELOGUE T. (2011), Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du sud : le cas du centre-ville de Port-au-Prince, Thèse de doctorat, Dir, th : Sylvie Paré, Université de Québec à Montréal, 422 p
- LEVY J. (1997), « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », in *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, n° 25, pp. 13-30
- REGINENSI C. et MENEZES (2011), Pratiques, entre Formel et Informel dans les espaces urbains : Lisbonne-Portugal et Rio de Janeiro- Brésil, HAL, 17 p.
- RGP 1975, RGPH 1988, 1998, 2014